

# CHARTRE BADMINTON ÉCOLE DES JEUNES 2018-2019

## Objectifs principaux : Jouer et découvrir le badminton

### 1. Sécurité

Pour un bon déroulement des séances, les règles de sécurité suivantes devront être respectées :

- Échauffement adapté obligatoire en début de séance
- Étirements obligatoires en fin de séance
- Interdiction de traverser ou d'empiéter sur les terrains lors des temps de jeu
- Arrêt du jeu lorsqu'un volant ou tout autre objet pénètre sur le terrain
- Interdiction d'aller dans le local de rangement sans autorisation
- Interdiction de sortir du gymnase sans autorisation
- Accompagnement et récupération des enfants à l'intérieur du gymnase par les parents

### 2. Tenue et matériel

Pour une bonne pratique du badminton, il sera exigé durant les séances :

- Port d'une tenue adéquate (short, jogging, tee-shirt)
- Utilisation de chaussures adaptées (chaussures de salle)
- Utilisation d'une raquette de badminton (prêt de raquette possible pour les cinq premières séances)
- Une bouteille d'eau

Attention, si ces règles ne sont pas respectées, l'animateur se réserve le droit de ne pas accepter le jeune pour la séance.

### 3. Comportement

Pour le bon déroulement de la séance, il sera impératif de respecter les règles suivantes :

- Téléphone portable éteint ou rangé (possibilité de le remettre aux animateurs en début de séance)
- Présentation à l'heure pour les séances
- Contribution à la mise en place et au rangement du matériel (poteau, filet, raquette, volants)
- Respect du matériel fourni par le club
- Respect de ses camarades ainsi que des animateurs lors des séances

- Respect des consignes de jeu énoncées par les animateurs.

Les animateurs pourront être amenés, au cours de la saison, à mettre en place plusieurs bilans sportifs pour évaluer les progrès personnels de chacun.

#### 4. En cas de non-respect des règles précédentes

Dès le début de la saison, toutes ces consignes seront considérées comme admises par tous et le non-respect de cette charte pourra entraîner des décisions temporaires ou définitives, proportionnelles à la faute commise (avertissement, exclusion temporaire, exclusion définitive...).

Cependant, nous espérons ne pas en arriver là : la répression n'est pas notre rôle. Nous sommes et serons toujours à vos côtés pour vous faire partager notre passion et notre expérience du badminton dans une ambiance enrichissante.

#### **AVIS AUX PARENTS :**

L'école de badminton n'est pas une garderie mais une école d'enseignement sportif. Les parents devront garder en tête que l'objectif de ces séances est avant tout l'épanouissement sportif et personnel de leur(s) enfant(s).

**En s'inscrivant au club, chaque membre s'engage à respecter cette charte ainsi qu'à s'investir régulièrement et sérieusement aux entraînements, dans la perspective de progresser.**

<u>Date</u>		
<u>Nom et Signature des parents</u>	<u>Nom et Signature du jeune</u>	<u>Nom et Signature des animateurs</u>

#### **Important :**

**- L'essentiel de la communication du club se fait par mail. Si pour une quelconque raison, vous souhaitez ne pas recevoir les mails du club, merci de remplir la case ci-dessous :**

**Je ne souhaite pas recevoir les mails du club**

- Même si vous souhaitez ne pas recevoir de mails, les informations importantes seront quoi qu'il arrive disponibles sur le compte FB du club ou sur le site internet <http://www.asptt-pau-badminton.com/>.
- Cette charte, ainsi que les documents « Autorisation de sortie du créneau » et « Autorisation d'aller aux autres créneaux » sont à signer et à rendre avec le dossier d'inscription complet.
- Pour des raisons d'économie de papier, l'ASPTT n'imprime plus les différents dossiers d'inscription pour les adhérents, qui doivent se charger eux-mêmes d'imprimer les documents d'inscriptions à rendre. Si les nouveaux adhérents ne sont pas en capacité d'accéder aux documents et d'imprimer le dossier d'inscription, ils peuvent toujours se rapprocher des membres du bureau qui se chargeront de leur fournir le dossier papier à remplir.